

## Recherches sociographiques



# Morphologie sociale et mariage à Saint Paul River

Yvan Breton

Volume 11, Number 1-2, 1970

La Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055482ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055482ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

Morphologie sociale et mariage à Saint Paul River

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Breton, Y. (1970). Morphologie sociale et mariage à Saint Paul River. *Recherches sociographiques*, 11(1-2), 117–149. <https://doi.org/10.7202/055482ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1970

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## MORPHOLOGIE SOCIALE ET MARIAGE À ST. PAUL RIVER \*

### INTRODUCTION: CADRE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

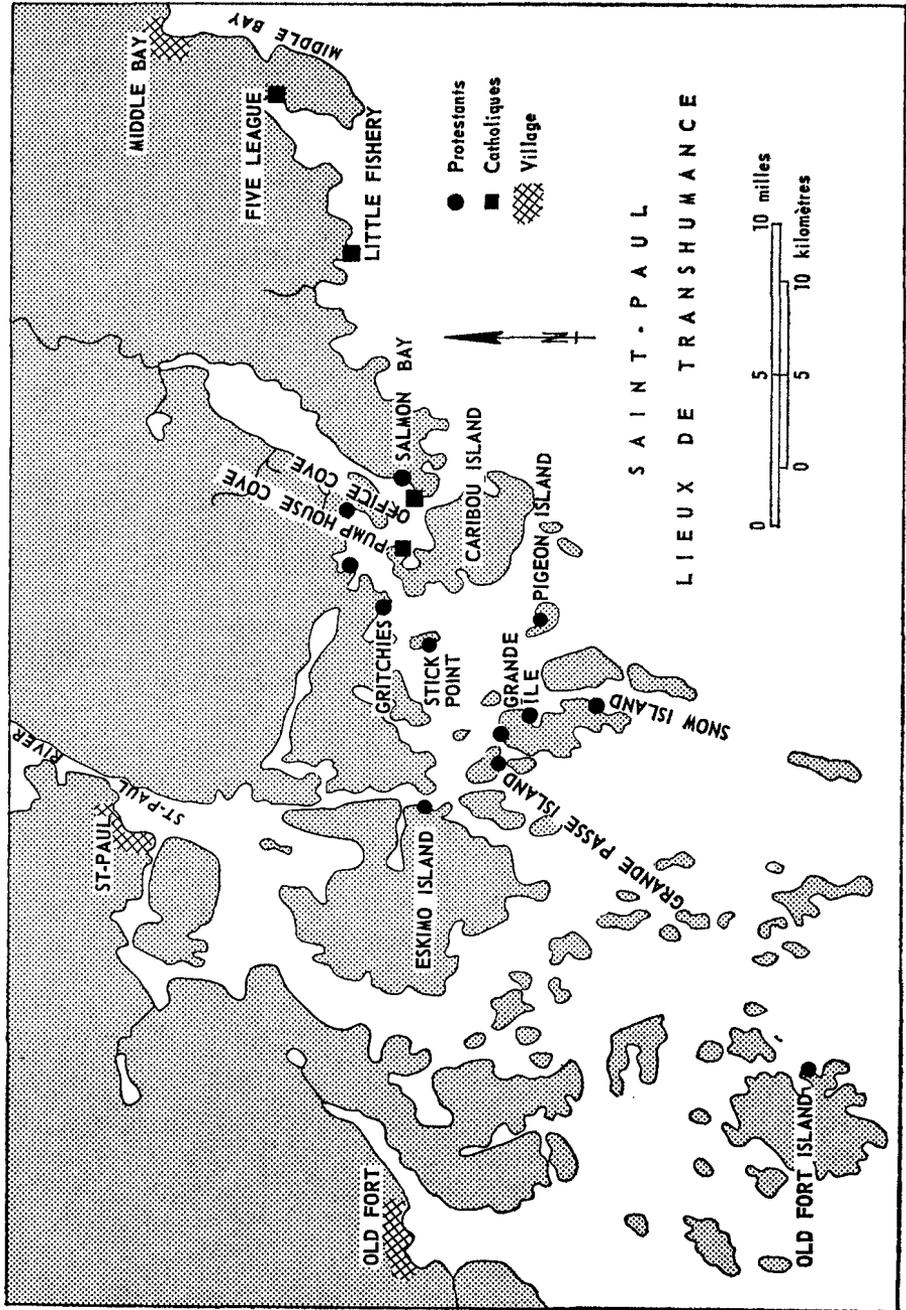
St. Paul River est situé à environ 830 milles au nord-est de Québec, sur la rive nord du détroit de Belle-Isle. Seulement 30 milles séparent cette localité de la frontière Québec-Labrador. Déjà fréquenté sous le régime français, le site a connu une première vague significative de peuplement vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La majorité des immigrants vinrent de la côte ouest de Terre-Neuve et c'est à partir de leurs descendants que sont constitués la plupart des groupes familiaux actuels. Tous, à l'exception des Nadeau, déjà anglicisés à leur arrivée, étaient d'origine anglo-saxonne, Les Goddard, Keats, Nother, Roberts, Spingle et Thomas étaient de foi protestante; les Conway, Dunn et Griffin adhéraient au catholicisme. La population, qui se chiffrait à environ 120 personnes en 1897, comptait 438 habitants à la fin de l'année 1967. Cette augmentation est d'autant plus significative qu'elle est principalement due à l'accroissement naturel, malgré un taux de mortalité infantile relativement élevé.<sup>1</sup>

Une des premières caractéristiques de ce village, qui pourrait éventuellement servir de base à une première esquisse typologique des communautés de la Basse-Côte-Nord, se retrouve dans son écologie. La rivière Saint-Paul se déverse dans la mer au milieu d'anses et d'îlots innombrables, formant un archipel de dix milles de largeur et long de vingt milles. Durant la majeure partie de l'année, les gens vivent à l'embouchure de la rivière, qui demeure la principale voie d'accès dans la région intérieure. Dans le village d'hiver se retrouvent la plupart des services publics (magasins, église et écoles). Lorsque vient le temps de la pêche à la morue, la majorité des familles émigre dans les îles et anses côtières, à proximité des bancs de pêche et sont alors dispersées dans plus de quinze postes différents. Quatre-

---

\* Cet article est tiré d'un rapport de recherche soumis au département de sociologie et d'anthropologie de l'université Laval à l'automne 1968. L'étude monographique de St. Paul River fut effectuée dans le cadre des recherches ethnographiques de la Côte-Nord du Saint-Laurent, sous la direction du professeur Marc-Adélar Tremblay, lequel a déjà défini dans un précédent numéro de cette revue la méthodologie et les buts du projet dans son ensemble. Voir: *Recherches sociographiques*, VIII, 1, janvier-mai 1967, 81-87.

<sup>1</sup> Le chiffre de 1897 provient du récit de voyage de l'abbé Huard: *Labrador et Anticosti: Journal de voyage*, Montréal, Beauchemin, 1897, p. 461. Le niveau de population de l'année 1967 a été obtenu à l'aide d'un recensement familial effectué par l'auteur.



vingt pour cent de la population participent à ce déménagement annuel. Cette double résidence de la majorité des familles a de profondes répercussions sur l'organisation sociale et confère à la morphologie sociale un aspect dynamique qui n'existe pas dans les villages sans migrations saisonnières.

L'examen diachronique du cycle des occupations révèle quelques changements significatifs. Traditionnellement, plusieurs espèces poissonneuses étaient capturées durant les mois d'été. Parmi celles-ci, mentionnons la morue, le saumon et la truite de mer. Les premiers mois d'automne étaient consacrés à la coupe du bois de chauffage. Durant les deux mois qui suivaient on piégeait des animaux à fourrure, dont le vison, le renard et le castor. Le temps de Noël était réservé à la pêche au loup-marin. La chasse à la perdrix et au caribou et la réparation des agrès de pêche constituaient les activités de la saison hivernale. Après la guerre, apparurent certaines modifications en partie suscitées par l'intensification d'une économie monétaire et par une plus grande ouverture sur le monde extérieur. Toutefois, par suite d'un manque de préparation, plusieurs n'aimèrent pas l'expérience du travail salarié en milieu urbain (lors du développement de Sept-Îles, Wabush et Schefferville). De cette expérience de travail à l'étranger résulte l'abandon du piégeage des animaux à fourrure et de la pêche au loup-marin. Les années suivantes furent marquées par une légère diversité des emplois dans la communauté même, mais seuls quelques privilégiés purent s'assurer d'un travail régulier pour le compte des entreprises gouvernementales et privées,<sup>1</sup> les autres devant souvent recourir à l'assistance sociale sous ses formes les plus diverses. Plus de 85% des gens en 1967 se définissent encore comme pêcheurs, ce qui dénote le caractère traditionnel de l'organisation économique.

Si on le compare à d'autres villages de la région, St. Paul River est défavorisé sur le plan de la consommation. On n'y jouit pas encore de l'électricité. Les seuls moyens de communication demeurent le bateau de pêche, la moto-neige et l'avion. Les navires qui assurent les relations avec l'extérieur ne peuvent venir qu'à trois milles du village, ce qui entraîne beaucoup de difficultés lors de l'approvisionnement hivernal, au moment où les glaces rendent la circulation presque impossible. Ces carences écologiques et économiques ont considérablement freiné l'évolution de la communauté. La communauté a toujours maintenu des relations avec l'extérieur, mais son urbanisation commence à peine et le terme *folk community* lui convient partiellement.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Les emplois dans le secteur tertiaire se résument aux occupations suivantes : épicier, gardien de phare, garde-pêche, maître de poste, télégraphiste, gardien du quai, employé de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et des Ailes du Nord (filiale de Québécoir).

<sup>2</sup> C'est dans la perspective comparative des études de Redfield sur le continuum *folk-urban society* qu'un anthropologue américain a séjourné, vers 1935, dans un village voisin de St. Paul River, celui de Blanc-Sablon. Voir Oscar JUNEK, *Isolated Communities: A Study of a Labrador Fishing Village*, New York, American Book, 1937.

Nous n'insisterons pas, à ce point-ci de l'exposé, sur les caractéristiques de l'organisation sociale. Mentionnons que le système de parenté est bilatéral à tendance patrilinéaire. Cette affirmation trouve son fondement: a) dans les règles de l'héritage qui spécifient que les principaux biens circulent en ligne masculine; b) dans l'identification des parents qui s'effectue de façon plus homogène du côté patrilatéral, tant pour les affinaux que pour les consanguins et dans plusieurs cas d'homonymie dans lesquels les prénoms masculins se transmettent au niveau des générations alternantes; et, c) dans les règles de résidence post-maritale, où la virilocalité demeure le modèle général, et dans la résidence estivale qui favorise l'identification avec un groupe parental patrilinéaire.

La vision du monde des habitants de St. Paul River se rapproche sensiblement de celle des Augustinois.<sup>1</sup> Règle générale, ils se sentent inférieurs aux étrangers. Cette perception est cependant inverse lorsqu'un étranger évolue dans leur milieu et utilise les techniques avec lesquelles ils sont familiers. Ils se définissent eux-mêmes comme de « bons vivants », affrontant avec un certain flegme les impératifs de la vie quotidienne. Enfin la perception de l'univers qui les entoure se traduit dans une vision matérialiste et concrète au centre de laquelle la zoologie tient une place significative.

#### I. LA MORPHOLOGIE SOCIALE

L'histoire d'un groupe, sa répartition spatiale, son organisation économique, de même que ses perceptions et ses valeurs sont autant de paliers socio-culturels qui s'unissent pour créer des formes spécifiques d'organisation à l'intérieur desquelles les relations entre les individus prennent une orientation précise. Ces formes d'organisation supposent l'existence de groupes sociaux qui assurent un principe essentiel à toute vie communautaire: celui de la régularité. Elles permettent aux membres de se référer à des modèles généraux de comportement et de partager des aspirations communes. Dans cette première partie de l'exposé, nous chercherons à savoir dans quelle mesure les groupes d'âge et de sexe, les groupes spatiaux, les groupes religieux et les groupes de parenté correspondent à des divisions sociales significatives.<sup>2</sup> Dans une deuxième démarche, nous examinerons

<sup>1</sup> Voir Paul CHAREST et Marc-Adélar TREMBLAY, « La vision du monde à Saint-Augustin », *Recherches sociographiques*, VIII, 2, mai-août 1967, 151-176.

<sup>2</sup> Raymond FIRTH, *Elements of Social Organization*, Beacon Press, Boston, 1961. L'étude du *social alignment* est une des premières étapes à franchir dans l'examen de l'organisation sociale: « the social alignment is a constituent essential to social existence in a community . . . It comprises not only corporate groups of more permanent types, based on sex, age, kinship, but also associations of persons for such common aims as work or recreation » (p. 41). Pour des raisons pratiques, nous ne discuterons pas des groupes de travail dans cet exposé, nous contentant de retenir l'opposition entre travail salarié et travail traditionnel mentionné dans l'introduction.

l'institution du mariage, et verrons de quelle façon les critères d'appartenance et les règles de conduite de chaque groupe social influencent la signification et les modalités des échanges matrimoniaux. La corrélation étroite que l'on peut établir entre la morphologie sociale et le mariage sera notamment manifeste dans l'étude des règles d'endogamie et d'exogamie et dans l'examen de la hiérarchie sociale en tant que cadre de référence pour certains types d'unions maritales.

### *Les catégories d'âge et de sexe*

En tant que facteurs de différenciation proprement universels, l'âge et le sexe ont dans toute société une place prépondérante dans la formation de groupes sociaux. D'abord d'ordre biologique, ils prennent très vite une teinte sociale et correspondent à des divisions qui existent en fonction d'orientations culturelles spécifiques.

L'on est tout d'abord frappé par la très grande jeunesse de la population: les 0-15 ans (*the kids*) constituent près de 46% du total et confirment indirectement les taux élevés de natalité et de fécondité. Les 15-25 représentent 23% de la population, mais si l'on respecte la définition locale de ce groupe (*young crowd*), seuls les célibataires en font partie, ce qui ramènerait cette proportion à 20%. Dès le moment de son mariage, un individu, quel que soit son âge, fait socialement partie du groupe suivant. Cette prescription tient au caractère transitoire du groupe 15-25 et aux comportements marginaux qu'on y retrouve, soit batailles et consommation abusive de boisson. L'adolescent ou le jeune adulte possède plus de liberté et moins de responsabilités que l'adulte marié. Tout ce qu'il fait comporte des implications sociales moindres. Mais le père de famille ne peut que rarement dévier des normes générales de comportement, ses faits et gestes sont constamment mesurés en fonction des responsabilités qu'il doit assumer. Le mariage inclut le jeune adulte dans une nouvelle catégorie sociale qui élimine même la classe biologique à laquelle il appartenait.

Les 25-65 (*married people*) représentent 30% de la population. À l'intérieur de ce groupe prennent place les relations les plus significatives qui deviennent en quelque sorte le principe moteur de l'organisation sociale. Même si onze célibataires plus âgés font partie de ce groupe, aucun d'eux ne vit seul à l'année longue. L'individu non marié est toujours rattaché à une famille et cette cohabitation avec une cellule sociale déjà constituée est un principe de compensation qui vise à réduire sa marginalité.

Les 65 et plus (*old people*) constituent 4% du nombre total d'habitants. L'individu qui appartient à cette catégorie d'âge ne participe plus aussi activement à la vie de la communauté, notamment sur le plan économique, où sont apparues diverses formes d'aide gouvernementale, mais son « apport social » demeure un actif que la communauté valorise.

TABLEAU 1

*Groupes quinquennaux d'âge et de sexe (0-50 ans)*

GROUPES D'ÂGE	SEXE				TOTAL
	Hommes		Femmes		
	N	%	N	%	
0 - 4	42	9.5	30	6.8	72
5 - 9	34	7.7	29	6.6	63
10 - 14	44	10.0	25	5.7	69
15 - 19	33	7.5	29	6.6	62
20 - 24	25	5.7	15	3.4	40
15 - 29	10	2.2	10	2.2	20
30 - 34	12	2.7	4	0.9	16
35 - 39	7	1.5	9	2.0	16
40 - 44	9	2.0	9	2.0	18
45 - 49	5	1.1	10	2.2	15
50 - 54	11	2.5	5	1.1	16
55 - 59	6	1.3	3	0.6	9
60 - 64	2	0.4	4	0.9	6
65 - 69	6	1.3	3	0.6	9
70 - 74	2	0.4	1	0.2	3
75 - 79	2	0.4	1	0.2	3
80	1	0.2	0	0.0	1
TOTAL . . . . .	251	57.4	187	42.5	438

Le tableau 1 confirme la supériorité numérique des hommes sur les femmes, soit 251 comparativement à 187 (taux de masculinité de 134%). Ce décalage des sexes est manifeste au niveau des premiers groupes quinquennaux d'âge. Sachant par des études faites dans des communautés voisines<sup>1</sup> et par nos propres observations à St. Paul River que le taux d'émigration est plus fort chez les jeunes filles que chez les garçons, ce déséquilibre de sexes amènera dans les années futures certaines perturbations sur le plan matrimonial. À l'intérieur du village les règles d'exogamie deviennent moins strictes par suite de l'augmentation de la population, mais un nombre croissant d'épouses devront venir de l'extérieur pour combler le déficit féminin, ou bien il y aura de plus en plus de célibataires.

<sup>1</sup> Marc Adélar TREMBLAY, Paul CHAREST et Yvan BRETON: *Les changements socio-culturels à Saint-Augustin*, Collection des Travaux et Documents, Centre d'études nordiques, n° 6, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969.

Le sexe fonde la division du travail, la femme s'occupant des travaux intérieurs, l'homme évoluant à l'extérieur. En général les relations conjugales sont asymétriques et le statut du ménage découle de celui du mari. Enfin, dans les cas de mariages mixtes, ce sont ordinairement les femmes qui se convertissent à la foi de leur mari.

### *Les groupes spatiaux*

Halbwachs affirme que « chaque fonction de la vie sociale s'exprime par la forme spatiale des groupes qui lui sont rattachés » et que « la pensée du groupe trouve dans les représentations qui lui viennent de ses conditions spatiales, un principe de régularité et de stabilité.<sup>1</sup> Cette position théorique justifie l'importance de l'aspect spatial des relations sociales.

La répartition de la population durant la saison estivale correspond en gros aux modèles originaux de la sédentarisation, chaque endroit étant habité par un ou plusieurs groupes parentaux patrilinéaires. Les premiers arrivés choisirent les meilleurs emplacements de pêche, lesquels se sont ensuite transmis jalousement à l'intérieur des groupes familiaux. La pêche demeure une entreprise familiale et la période de résidence estivale permet aux membres de renforcer leur identité par une participation commune aux différentes activités. L'endroit le plus peuplé est Salmon Bay où vivent 113 personnes. Le nombre d'habitants par poste de pêche est en moyenne de vingt-cinq, ce qui donne approximativement quatre familles par endroit.<sup>2</sup> Les habitations d'été s'étendent sur une distance de vingt milles et cette répartition maintient l'individualisme familial, élément caractéristique de l'organisation sociale traditionnelle. Cet individualisme freine le processus d'intégration communautaire qui est apparu au moment de la constitution du village d'hiver.

Communément appelé *the River* par les habitants lorsqu'ils sont dans les îles et anses au large, le village d'hiver représente le regroupement le plus important, 66 familles sur 70 y possédant un domicile. Les maisons, parallèles au rivage, s'étendent sur une longueur d'environ un demi-mille. La famille étendue patrilinéaire est encore parfois l'unité de voisinage dans l'habitat hivernal. Mais cette observation perd quelque peu de sa valeur du fait que, depuis une dizaine d'années, les nouvelles demeures ont été construites au hasard, à la périphérie des anciennes, faute d'espace suffisant. Parallèlement à cette importance réduite de la famille étendue en tant qu'unité résidentielle, la dualité protestants-catholiques, qui se retrouve dans l'habitat d'été, n'a plus de signification au village d'hiver. Protestants et catholiques sont localisés indifféremment et non plus selon leur appartenance religieuse. Un regroupement spatial beaucoup plus significatif traduit

<sup>1</sup> Maurice HALBWACHS, *La morphologie sociale*, Paris, Colin, 1946, pp. 18 et 188.

<sup>2</sup> La grandeur moyenne des familles est de six personnes. À l'hiver de 1968, 12 personnes de religion catholique vivaient encore à Salmon Bay à l'année longue.

en quelque sorte l'esprit communautaire qui fit son apparition après la concentration de la population au début du siècle.

Les groupes familiaux ne sont que des unités à l'intérieur de divisions plus vastes que sont l'amont (*up the shore*) et l'aval (*down the shore*) du village. La communauté se divise spatialement et socialement en deux parties, chacune d'elles possédant une identité et des caractéristiques propres. Cette différenciation qui s'enracine dans l'écologie, la partie est étant plus élevée que la partie ouest, acquiert une coloration sociale en fonction des familles qui les habitent et du statut qu'on leur accorde. La partie est monopolise presque tous les services: on y retrouve l'église et l'école protestantes, le magasin de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les deux petites salles de cinéma, les bureaux de poste et de télégraphe, la clinique, deux épiceries et le quai de débarquement. L'école catholique, la salle paroissiale et une épicerie sont localisées dans la partie ouest.

Si on tient compte de la concentration des services dans la partie est ainsi que des règles de transmission des emplois (de père en fils ou entre proche parents), il n'est point surprenant que parmi les dix-huit salariés du secteur tertiaire treize vivent dans la section orientale. Les résidents de la section est du village jouissent ainsi d'un niveau de vie supérieur qui les rend capables de se procurer des biens de consommation prestigieux et d'acquérir les symboles modernes d'un statut social élevé. Dix-sept des maisons construites au village dans les cinq dernières années (sur un total de vingt-cinq) s'élèvent dans le secteur oriental.

Ces différenciations engendrent des processus d'identification et d'appartenance à chacune des parties et influencent fortement la vie de la communauté.<sup>1</sup> La résidence post-maritale est en fonction de ces divisions, les fils ayant tendance à demeurer dans la même division que leur père. Les visites et les différentes formes d'entraide se font ordinairement à l'intérieur de ces divisions territoriales; cette coopération s'explique non seulement par la proximité géographique des participants, mais aussi par les liens de parenté qui les unissent (*voir plus loin*).

### *Les groupes religieux*

On dénombre 338 Protestants à St. Paul River comparativement à 100 Catholiques. Les premiers représentent 78% du total, les seconds 22%. Cette inégalité fournit un autre type de relations reposant sur un axe supérieur-inférieur.<sup>2</sup> L'étude de la répartition spatiale a indiqué l'importance

<sup>1</sup> L'opposition entre les deux groupes fut très manifeste durant les « travaux d'hiver », innovation gouvernementale destinée à réduire le chômage en cette période de l'année. Les travailleurs furent répartis en équipes et aucun participant n'a voulu être sous la direction d'un contremaître de la partie opposée.

<sup>2</sup> Les axes « supérieur-inférieur » que l'on retrouve dans la division spatiale de la communauté et dans les rapports entre groupes religieux serviront de points de repère dans la description de la hiérarchie sociale que nous entreprendrons plus loin.

autrefois plus grande des différenciations religieuses; dans l'habitat d'été, qui perpétue les modèles originaux de sédentarisation, catholiques et protestants occupent des parties distinctes de l'archipel: les premiers du côté est près de Middle Bay, village catholique; les seconds, du côté ouest près d'Old Fort, village protestant. Salmon Bay demeure le seul endroit côtier habité par des membres de religion différente. Mais chaque groupe occupe de nouveau un territoire déterminé et utilise l'expression « l'autre côté » (*the other side*) pour désigner la partie opposée. Dans le village d'hiver, les modèles résidentiels ne tiennent plus compte de l'appartenance religieuse.

Cette constatation n'infirme pas toutefois la fonctionnalité de ce regroupement en tant que cadre de référence pour certains types de relations sociales. Il est vrai que les intermariages ont contribué à l'atténuation des oppositions religieuses. Mais ces unions sont plutôt le résultat d'un manque de femmes à l'intérieur même de la communauté et des difficultés de communication avec les villages voisins. Encore aujourd'hui, chaque groupe est identifié par des biens matériels, églises, écoles et cimetières et la distinction qui existait au moment de l'implantation de la population demeure importante. La religion s'avère un critère d'identification fonctionnel lorsque sont en cause les relations sociales les plus significatives.

### *Les groupes de parenté*

Dans une communauté de dimension restreinte, comme St. Paul River, les liens de parenté ne sont pas atténués par la spécialisation professionnelle et leur étude demeure un outil extrêmement utile à la compréhension de l'organisation sociale. Ils expliquent les traits caractéristiques de la morphologie sociale et de l'institution matrimoniale.

Il existe 70 familles conjugales dans la communauté. La présence d'au moins un enfant est un élément important dans la définition de ce groupe et l'union de deux individus n'est ordinairement scellée que si la femme est enceinte. Les fonctions traditionnelles de la famille se sont perpétuées presque sans changement jusqu'à ces dernières années; apparurent alors quelques modifications liées au plus grand rôle de la communauté sur le plan éducatif et récréatif.

Plus de 48% des individus vivent dans des familles de huit membres et plus, la famille la plus nombreuse incluant seize personnes.

La famille étendue inclut deux familles nucléaires (ou plus) unies par des liens de parenté tels que ceux entre le père et le fils ou deux membres d'un même *sibling*. À St. Paul River, les liens du premier type sont les plus nombreux. Il existe d'abord une famille étendue à caractère temporaire, liée à l'existence d'un modèle régional de résidence post-maritale, soit la cohabitation du jeune couple avec les parents du mari pendant quelques

TABLEAU 2

*Grandeur des familles*

TAILLE	NOMBRE DE FAMILLES	% CUMULATIF
2	5	2.32
3	13	11.36
4	11	21.56
5	6	28.52
6	8	39.63
7	8	52.65
8	4	60.07
9	2	64.24
10	3	71.20
11	1	73.75
12	7	93.28
13	1	96.29
16	1	100.00

mois, parfois même durant une année complète. Un second type de famille étendue à caractère périodique ou saisonnier (durant la saison estivale) devient le groupe à l'intérieur duquel s'effectue la coopération et l'entraide dans les activités halieutiques. Un dernier type de famille étendue à caractère permanent peut durer plusieurs années et est liée à l'ultimogéniture, c'est-à-dire, au principe selon lequel le plus jeune des fils hérite de la maison paternelle et peut y résider avec son épouse en prenant à charge les parents. Ces quelques observations font saisir la difficulté de déterminer numériquement l'importance de la famille étendue; le nombre varie non seulement en fonction du nombre de mariages à un moment donné, mais aussi en fonction des saisons et des cas d'héritage qui peuvent intervenir. Mais ce caractère changeant ou instable ne met aucunement en cause la fonction significative qu'elle assume.

Incluant par définition les ancêtres aussi bien morts que vivants, la lignée permet à l'individu de se situer dans un groupe social plus large, auquel il se réfère à différentes occasions.<sup>1</sup> À St. Paul River la descendance se fait en ligne masculine, l'individu recevant le même patronyme que son

<sup>1</sup> a) Plusieurs croient que certains traits de caractère se transmettent de façon héréditaire, notamment, ceux qui engendrent des comportements marginaux. L'hérédité physique est utilisée pour réduire la marginalité d'un individu, dans ce cas-ci, et maintenir son intégration au groupe.

b) Nous soulignons précédemment plusieurs cas d'homonymie.

c) Parmi les 450 toponymes recueillis, 147 utilisent des noms de famille et prénoms d'individus qui ont été les premiers à s'établir dans la région.

TABLEAU 3  
*Grandeur des lignées*

PATRONYMES	NOMBRE DE MÉNAGES	NOMBRE DE PERSONNES
Keats.....	10	72
Roberts.....	13	72
Thomas.....	10	61
Griffin.....	7	42
Nadeau.....	6	41
Féquet.....	5	34
Spingle.....	2	25
Chevalier.....	4	23
Goddard.....	4	17
Conway.....	3	13
Nother.....	1	11
Paulin.....	2	5
Maurice.....	1	4
Dunn.....	2	3
Green.....	1	2

père. On y retrouve quinze groupes lignagers différents, dont l'importance numérique n'est pas proportionnelle à l'ancienneté d'occupation.

Les lignées les plus nombreuses sont celles des Keats, Roberts et Thomas qui, à elles seules, forment presque la moitié de la population du village. Les plus anciennes sont celles des Chevalier et des Goddard.

Mentionnons, en dernier lieu, le fractionnement de certaines lignées en sous-groupes ou branches plus autonomes. Cette division se produit notamment dans les deux lignées les plus nombreuses et a des répercussions profondes sur la hiérarchie sociale et les échanges matrimoniaux. Le dénominateur commun de cette restructuration qui renforce les liens avec les parents les plus proches nie partiellement l'importance de la collatéralité.<sup>1</sup> Dans ces lignées, l'identification se fait en ligne directe avec l'ancêtre, sans tenir compte des parents collatéraux dont la filiation est trop éloignée. Cette différenciation s'appuie sur les abjurations et les naissances illégitimes, qui font que les deux branches de la lignée n'ont pas la même appartenance religieuse ou n'ont pas toutes deux une filiation « saine » (les naissances illégitimes étant définies très négativement). C'est ainsi que les Keats forment deux groupes distincts dont l'un n'a « rien à se reprocher » sociale-

<sup>1</sup> Six générations ascendantes furent obtenues pour les Keats et quatre pour les Roberts. Dans l'étude de la hiérarchie sociale, les deux branches de la lignée des Keats seront désignées par les symboles D et I, celles des Roberts, par E et L.

ment, et dont l'autre est dévalorisé par suite du statut illégitime d'un de ses ancêtres directs. Chez les Roberts, une branche de la lignée est protestante, l'autre est catholique. Cette différenciation n'empêche pas toutefois la reconnaissance d'un ancêtre commun, car il n'y a pas de mariages à l'intérieur d'un même groupe patronymique; mais elle correspond tout de même à une division significative qui entraîne non seulement très peu de rapports entre ces groupes, mais aussi des lieux de résidence différents, tant dans l'habitat hivernal qu'estival.

### *Conclusion*

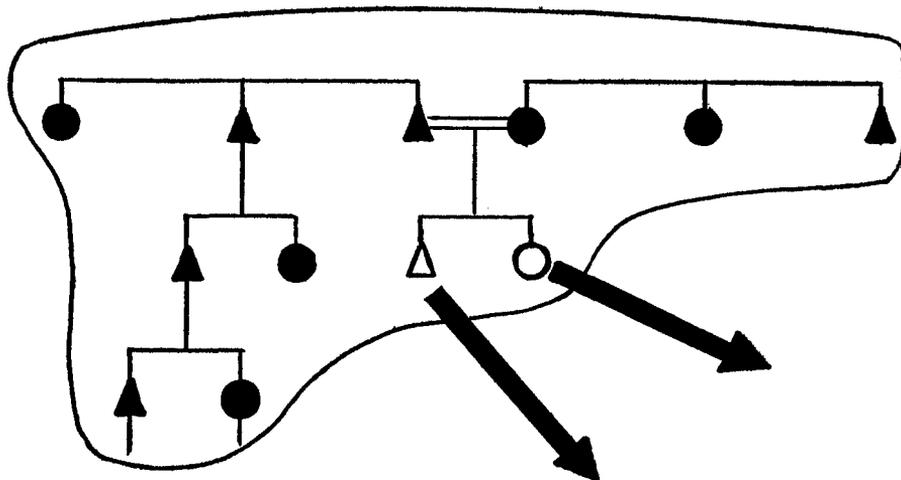
Par l'étude de la morphologie sociale, nous espérons avoir donné une liste assez complète des groupes à l'intérieur desquels les relations entre les individus prennent une orientation définie, cette structuration étant non seulement fonction de facteurs biologiques et écologiques, mais aussi religieux et sociaux proprement dits. Avant de relier ces cadres d'interaction à l'étude du mariage et des échanges matrimoniaux, rappelons-en brièvement les éléments les plus importants: St. Paul River compte une population très jeune dont le taux de masculinité révèle que l'équilibre des sexes ne s'est jamais parfaitement réalisé. La dispersion de la population durant l'été et sa concentration durant l'hiver donnent lieu à des types d'organisation sociale différents; dans la région maritime, le groupe social le plus large demeure la famille étendue, dans la région intérieure, on retrouve un embryon d'organisation dualiste (entre l'amont et l'aval du village), qui oriente les relations sociales dans un axe supérieur-inférieur. Les protestants sont quatre fois plus nombreux que les catholiques et les groupes religieux demeurent des cadres de références valables pour les actes sociaux les plus importants. La famille nucléaire dont certaines fonctions ont subi des modifications, demeure à la base de l'organisation économique et sociale, soutenue en maintes occasions par les divers types de famille étendue. Enfin soulignons l'inégalité numérique des lignées et la formation de sous-groupes ou branches autonomes à l'intérieur des plus importantes.

## II. LE MARIAGE

Institution qui, plus que toute autre, assure une communication efficace entre les membres d'une communauté et qui en facilite l'intégration, le mariage devient un second moyen par rapport à la morphologie sociale d'envisager l'organisation sociale dans une perspective holistique et permet de mesurer la fréquence et le volume des relations non seulement entre consanguins, mais aussi entre affinaux.

Basée sur une relation de réciprocité, l'alliance met en jeu une circulation d'épouses entre deux ou plusieurs groupes familiaux. Toutefois, la

## GRAPHIQUE I: UNITÉ LIMITE D'EXOAMIE



façon dont est perçue et s'opère cette réciprocité varie selon les communautés et demeure liée à des facteurs et des conditions particulières en fonction d'orientations culturelles spécifiques. Avant de s'interroger sur le sens et la signification des échanges matrimoniaux, parlons brièvement des variables qui en influencent la réalisation, soit l'âge au mariage, les règles d'endogamie et d'exogamie, les qualités désirées chez le conjoint et les fréquentations. Suivront la description de la cérémonie elle-même et des modèles de résidence post-maritale. Enfin dans une perspective d'ensemble, la hiérarchie sociale et l'ensemble des alliances seront mis en corrélation.

### *L'âge au mariage*

Le très petit nombre de mariages relevés pour la première période décennale réduit la valeur des moyennes d'âges obtenues.<sup>1</sup> De 1931 à 1967, l'âge moyen des hommes baisse de 8 années, celui des femmes, de 6 années. Dans tous les cas, le mari est plus âgé que son épouse, ce qui, lié à d'autres éléments de l'organisation économique et sociale, contribue généralement à maintenir son autorité dans le ménage. L'écart d'âge moyen est encore de 6 ans.

Le tableau 4 illustre non seulement l'importance actuelle du taux de masculinité, mais en fait aussi ressortir la constance durant les décennies

<sup>1</sup> Voir Paul CHAREST, *Histoire, démographie et généalogies des premières populations de la Basse-Côte-Nord. 1820-1900*, Université Laval, 1967 (Manuscrit). À la page 128, l'auteur mentionne que pour l'ensemble de la région, la moyenne d'âge était respectivement de 25 ans pour les hommes et de 21 ans pour les femmes, durant la seconde moitié du siècle dernier.

antérieures. Le tableau 1 a précédemment indiqué que le décalage des sexes se produit au niveau des premiers groupes d'âge. Cet aspect négatif de la nuptialité, le manque de femmes, semble donc loin de disparaître et il est à prévoir que dans les années futures un plus grand nombre d'épouses viendront de l'extérieur de la communauté, sinon le taux de nuptialité connaîtra une baisse sensible.

*Les règles d'endogamie et d'exogamie*

La supériorité numérique des individus de sexe masculin laisse entrevoir la possibilité de règles d'endogamie et d'exogamie plus ou moins fonctionnelles à St. Paul River. On ne peut s'attendre à y retrouver un système matrimonial suivant un schéma rigoureux, car le prérequis essentiel, soit des normes préférentielles précises n'existe pas. Mais il n'en demeure pas moins utile de s'interroger sur l'orientation générale du système et de voir au niveau de quels groupes l'endogamie et l'exogamie prennent une certaine signification. On peut d'abord envisager la communauté elle-même, comme un tout, et mettre en rapport le nombre de conjoints qui y sont nés avec celui des conjoints nés à l'extérieur. L'analyse se fera ensuite au niveau de divisions sociales plus restreintes, les groupes religieux. Enfin, nous étudierons l'endogamie et l'exogamie dans un sens plus strict, soit au niveau de la famille étendue et verrons l'importance des mariages consanguins.<sup>1</sup>

a) *sur le plan local.* Sur un total de 140 conjoints recensés dans le village, 41 viennent de l'extérieur, soit près de 30%. Parmi ceux-ci, 77%

TABLEAU 4

*L'âge moyen au mariage (1920-1967)*

ANNÉES	NOMBRE DE MARIAGES	MOYENNE D'ÂGE PAR SEXE		ÉCART D'ÂGE
		Hommes	Femmes	
1920-30 . . . . .	3	22	18	4
1931-40 . . . . .	10	32	24	8
1941-50 . . . . .	25	27	20	7
1951-60 . . . . .	20	26	19	7
1961-67 . . . . .	18	24	18	6

<sup>1</sup> La dernière partie de cet exposé qui traitera de la hiérarchie sociale et des échanges matrimoniaux complétera cette étude des règles d'endogamie et d'exogamie, mais cette fois-ci au niveau des lignées elles-mêmes (i.e. lignées de statut supérieur et lignées de statut inférieur).

sont des femmes, ce qui indique déjà l'importance de la virilocalité comme modèle de résidence post-maritale.<sup>1</sup>

Les villages immédiatement voisins à l'ouest et à l'est sont les localités donneuses les plus importantes. Les 15 femmes venant de Old Fort témoignent bien des liens étroits qui existent entre cette communauté et celle de St. Paul River. Ceux-ci ne reflètent pas seulement une situation actuelle ou légèrement antérieure, mais une situation qui se retrouve également au début des histoires généalogiques. Ceci s'explique, d'une part, par le peu de relations qu'entretient Old Fort avec son voisin de l'ouest, Saint-Augustin, situé à 40 milles de distance, et, d'autre part, par une plus grande facilité de communication avec son voisin de l'est, St. Paul River, situé à 9 milles seulement. Cette proximité géographique (qui une fois de plus souligne les relations étroites entre l'aspect spatial et l'aspect social) se double d'une affinité religieuse, les deux villages étant à majorité protestante.

Les cinq femmes catholiques originaires de Middle Bay ont toutes choisi des conjoints catholiques. La dualité religieuse, constatée dans la répartition estivale de la population, prend ici toute sa signification: elle explique la façon dont sont choisis les conjoints à l'extérieur de la communauté. L'exogamie locale demeure fortement influencée par des facteurs d'ordre religieux et par la résidence estivale.

Le déséquilibre des sexes constitue un deuxième facteur d'explication de l'exogamie locale, car n'eût été ce contexte négatif, le volume des emprunts aux communautés voisines aurait été moins considérable et il est fort probable qu'on aurait retrouvé une endogamie locale beaucoup plus forte. D'ailleurs, il ne faut pas en sous-estimer l'importance actuelle, puisque les deux tiers des conjoints sont nés dans le village.<sup>2</sup> Cette affirmation se vérifie aussi sur un plan qualitatif, car le conjoint venant de l'extérieur prendra un certain temps avant de s'intégrer aux autres membres de la communauté. Il est marginal à son arrivée et la réduction de cette marginalité est non seulement fonction du statut que l'on accorde à son village et à sa famille d'origine mais aussi de celui que l'on attribue au partenaire qu'il choisit dans la communauté.

*b) sur le plan religieux.* L'étude de la morphologie sociale a révélé la plus grande opposition qui existait autrefois entre groupes religieux. Il est donc légitime de supposer que l'endogamie religieuse a maintenant quelque peu perdu de sa valeur. En fait 20 mariages sur un total de 70, soit 28%, mettent en cause des conjoints de religion différente.

<sup>1</sup> Ce pourcentage est inférieur à la réalité, car parmi les 11 hommes originaires de l'extérieur, 9 ont immigré en bas âge. Par contre, parmi les 30 femmes nées en dehors du village, 4 seulement ont immigré en bas âge. En fait 20% des conjoints viennent de l'extérieur parmi lesquels 86% sont des femmes.

<sup>2</sup> Cette proportion atteint les trois-quarts si l'on tient compte des remarques énoncées dans la note précédente.

TABLEAU 5

*Lieu d'origine des conjoints*

LIEU D'ORIGINE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Old Fort . . . . .	9	15	24
Middle Bay . . . . .	—	5	5
Lourdes-du-Blanc-Sablon . . . . .	—	2	2
Bradore . . . . .	—	2	2
Saint-Augustin . . . . .	1	1	2
Harrington . . . . .	1	1	2
Forteau . . . . .	—	3	3
Anse-au-Clair . . . . .	—	1	1
TOTAL DE L'EXTÉRIEUR . . . . .	11	30	41
ST. PAUL RIVER . . . . .	59	40	99
TOTAL . . . . .	70	70	140

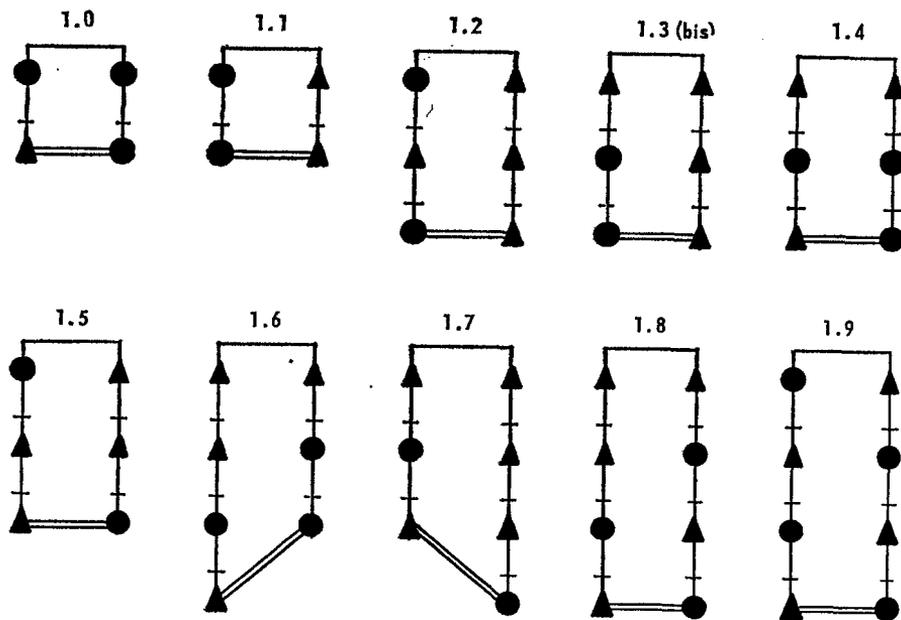
Cette exogamie non seulement apparente, mais réelle, ne nous empêche pas toutefois d'affirmer le caractère négatif de ces échanges. Bien que l'on y accorde une moins grande signification qu'auparavant, ils font l'objet de discussions importantes et ne sont pas aussi bien vus que les mariages religieux endogames. L'opposition vient surtout des catholiques, plus spécialement lorsqu'une femme de leur groupe épouse un partenaire protestant. Le modèle généralement suivi dans les mariages mixtes (soit 15 fois sur 20) est que la femme adopte la religion du mari. Étant déjà en infériorité numérique, les catholiques se ressentent alors plus que les protestants de la perte d'un de leurs membres. D'autre part on ne peut établir de distinction entre les sexes en ce qui regarde l'endogamie religieuse chez les catholiques, car 11 hommes sur 20 et 9 femmes sur 18 se marient à l'intérieur de leur propre groupe. Il en est de même chez les protestants. Un autre aspect négatif des mariages mixtes, mentionné par ceux qui s'y opposent, tient au fait que les enfants issus de ces unions sont généralement moins fervents que les autres.

Si on délaisse l'ensemble des mariages pour considérer les unions au niveau de chaque groupe lignager, on s'aperçoit que certaines lignées sont beaucoup plus endogames que d'autres. Par exemple, les Griffin et les Conway font presque toujours des mariages avec des catholiques, soit 8 fois sur 9. Similairement, les Keats, protestants, font des mariages endogames 13 fois sur 15. Par contre, dans une des branches de la lignée des Roberts, où l'un des ancêtres a déjà changé de religion, on retrouve 5 ma-

riages mixtes sur 6.<sup>1</sup> Même si l'ensemble des mariages ne révèle pas une endogamie religieuse très forte, celle-ci demeure fonctionnelle au niveau de certains groupes familiaux et en ce sens elle influence une certaine partie des relations sociales de la communauté. Considérant le fait que les catholiques sont minoritaires et que par conséquent ils ont un choix d'épouses moins vaste, leur endogamie serait plus significative que celle des protestants.

c) *sur le plan familial.* L'exogamie familiale ne peut pas elle non plus se traduire dans des règles fixes et rigoureuses, car elle est, parallèlement aux autres formes d'exogamie, influencée par le manque de femmes, ce qui explique que onze individus prirent des épouses à l'intérieur de leur groupe parental.

#### GRAPHIQUE II: MARIAGES CONSANGUINS



Les mariages consanguins se sont exprimés de la façon suivante: deux ont eu lieu entre cousins germains ou au 2<sup>e</sup> degré de consanguinité.<sup>2</sup> Dans le premier cas, Ego épouse sa cousine parallèle matrilatérale (1.0),

<sup>1</sup> Voir dans l'étude des groupes de parenté la façon dont s'opère le fractionnement de cette lignée, qui résulte en deux sous-groupes distincts sur le plan de la hiérarchie sociale.

<sup>2</sup> L'étude de la terminologie de parenté révèle l'utilisation des termes *first*, *second* et *third cousins* pour les parents de ce statut. La reconnaissance effective de la parenté avec un *third cousin*, soit au 4<sup>e</sup> degré de consanguinité, témoigne de l'importance de la famille étendue, encore plus grande autrefois, alors que le réseau de parenté était moins complexe.

dans le second, il épouse sa cousine patrilatérale. Dans les mariages entre cousins du 3<sup>e</sup> degré, trois se font avec des parentes patrilatérales d'Ego, l'un avec la fille de la cousine croisée patrilatérale du père (1.2), les deux autres avec la fille de la cousine parallèle patrilatérale du père (1.3-*bis*). Les deux autres mariages de même type se font l'un avec la fille de la cousine parallèle patrilatérale de la mère (1.4) et l'autre avec la fille du cousin croisé matrilatéral du père (1.5). Dans les mariages obliques du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré, Ego se marie à la fille de la cousine parallèle patrilatérale de son grand-père maternel (1.6) et à la petite fille du cousin parallèle patrilatéral de sa mère (1.7). Enfin, dans les mariages entre cousins du 4<sup>e</sup> degré, Ego prend comme épouse la petite-fille de la cousine parallèle patrilatérale de son grand-père maternel (1.8) et la petite-fille de la cousine croisée matrilatérale de son grand-père maternel (1.9).

Le bilan de cette description indique qu'Ego marie une parente matrilatérale 7 fois sur 11, ce qui affirme déjà la tendance patrilinéaire du système, le groupe parental patrilatéral étant perçu comme plus exogame. Cette affirmation prend de la valeur du fait que tous les conjoints portent des patronymes différents et qu'ils sont donc toujours séparés par une ou plusieurs femmes. Est-ce à dire que l'identification avec les individus de même patronyme possède une plus grande signification, sur le plan de la parenté, que celle avec des consanguins de patronymes différents ? Il semble que oui, car même dans les mariages entre non-consanguins, on ne retrouve pas de partenaires portant le même nom de famille. Pourtant, dans les lignées les plus nombreuses, comme celle des Keats et des Roberts, il y aurait possibilité d'intermariages entre les diverses branches; la filiation est suffisamment éloignée entre les groupes collatéraux pour nier toute parenté « sociale » entre les deux; mais on n'en rencontre pas.

Cette obligation de communiquer avec un partenaire de lignée différente détermine une unité limite d'exogamie qui exclut les *siblings* du père et de la mère, les cousins et cousines parallèles patrilatéraux du 2<sup>e</sup> degré, les enfants du cousin parallèle patrilatéral. Tous les autres parents deviennent des partenaires possibles, mais à des degrés divers.<sup>1</sup>

Sur un total de 45 personnes liant entre eux les consanguins, 29 sont des hommes, soit 65%. Dans 6 cas, un seul lien féminin donne aux conjoints des noms de famille différents. Mais cette constatation ne contredit aucunement l'exogamie plus forte pour certains parents patrilatéraux que pour des parents matrilatéraux. C'est au contraire une nouvelle affirmation de la tendance patrilinéaire du système de parenté qui fait que « les jeunes filles dont Ego est le plus rapproché, tant spatialement que socialement, sont

<sup>1</sup> Dans le graphique II, nous ne nous sommes pas rendus plus loin que la première génération descendante, car les mariages obliques, à St. Paul River, se font toujours entre individus appartenant à deux générations successives.

des cousines paternelles plus ou moins éloignées ». <sup>1</sup> À St. Paul River, où les migrations estivales demeurent un fait significatif et où la répartition de la population dans l'archipel est non seulement fonction d'un groupe parental patrilineaire, mais aussi de son appartenance religieuse, Ego a beaucoup plus de contacts avec les parents de son père et il aura tendance à se marier dans le même sens.

La seule règle précise d'exogamie se retrouve donc à l'intérieur d'un groupe social assez large, la lignée, Ego pouvant contracter une alliance avec une parente consanguine, qui peut être n'importe quelle cousine matrilatérale, parallèle ou croisée, ou bien sa cousine croisée patrilatérale.

### *Les qualités désirées chez le conjoint*

Le choix d'un partenaire ne s'appuie pas uniquement sur l'évaluation des divers groupes sociaux auquel il appartient, mais tient aussi compte de son statut personnel, autrement dit de ses aptitudes et de ses qualités. Le fait qu'il soit autochtone ou étranger, catholique ou protestant, parent ou non, fournit à l'aspirant un cadre de référence général à l'intérieur duquel s'opère une première option. D'autres facteurs viennent également influencer le choix.

La débrouillardise, l'endurance et la force physique chez l'homme, les talents de ménagère, la douceur, la patience chez la femme sont des aptitudes dont la majorité des informateurs soulignent l'importance. Certains individus sont devenus marginaux et ils ne se sont pas mariés parce qu'ils ne possédaient pas ces qualités de base. D'autre part, si l'on met ces aptitudes en corrélation avec la signification des fréquentations et du mariage, on s'aperçoit que, même si elles s'appuient sur des valeurs certes fonctionnelles sur le plan de l'idéologie maritale, elle n'en voient pas moins certains éléments. Une telle affirmation s'appuie sur le fait que les relations sexuelles pré-maritales sont une pratique courante à St. Paul River et que dans tous les mariages observés, la mariée était déjà enceinte de quelques mois. <sup>1</sup> Il est opportun alors de se demander si la qualité essentielle exigée du partenaire futur ne serait pas sa fertilité et si les relations sexuelles pré-maritales n'expliqueraient pas la façon dont on s'assure de sa fertilité ? La réponse est affirmative; on peut même aller jusqu'à dire que le fait d'avoir des relations sexuelles avant le mariage n'entraîne aucune marginalité sociale chez les participants.

<sup>1</sup> Pierre BEAUCAGE, *L'organisation économique et sociale traditionnelle à La Tabatière*, Université Laval, 1967, manuscrit, p. 79. Ce village est à l'ouest de St. Paul River et fait partie de la même aire culturelle. Voir l'article de Pierre Beaucage dans ce numéro.

<sup>1</sup> Même si ce modèle culturel se retrouve au niveau de la région, l'interprétation que nous en faisons ici se limite strictement à St. Paul River, car nos séjours dans des communautés voisines nous ont permis de constater que la fréquence et la signification de ce comportement varient non seulement en fonction de l'appartenance religieuse de la population, mais aussi de son origine ethnique, ces deux facteurs s'appuyant sur une organisation sociale spécifique.

On pourrait certes invoquer des raisons d'ordre historique pour justifier la « normalité » de ces relations. Au début de la sédentarisation, plusieurs mariages furent contractés devant témoins. Les aspirants se juraient fidélité devant leurs parents et amis les plus proches, pour ensuite vivre ensemble jusqu'au passage du missionnaire. Celui-ci alors scellait définitivement leur union en la bénissant. Mais St. Paul River possède son ministre résident depuis 1900 et les mariages « civils » ont disparu depuis fort longtemps. Même s'il est possible d'invoquer ces raisons historiques et de les considérer comme atténuant la marginalité possible qu'entraîne la pratique des relations sexuelles pré-maritales, elles sont incapables à elles seules d'expliquer ce comportement. C'est plutôt dans la conception de la famille que se trouve la réponse à cette interrogation. Un partenaire doit être fécond, car une famille sans enfant est une cellule sociale marginale : ses membres ne réussiront jamais à s'intégrer dans la communauté. Nous retrouvons deux cas de ce genre à St. Paul River et, en tant qu'exceptions, ils n'infirmement aucune des affirmations antérieures, mais au contraire les corroborent. Les résidents expliquent leur existence de la façon suivante : la femme a obligé son mari à l'épouser en lui faisant croire qu'elle était enceinte. Il en résulte une plus grande marginalité pour la femme, car elle est perçue comme la principale responsable de cette situation. Les rapports sexuels avant le mariage ne sont donc pas des comportements déviants et ils nous permettent d'affirmer que la fécondité d'un partenaire est l'un des critères les plus importants dans le choix d'un conjoint.

Il existe enfin d'autres critères qui, sans être complètement secondaires, ne possèdent point l'importance des premiers. Des deux côtés, on accorde une certaine importance à la beauté physique. Il existe un attrait mutuel au départ qui détermine indirectement la sélection de tel ou tel partenaire. La notion de beauté étant avant tout définissable par son contexte culturel, il faut l'explicitier davantage. Traditionnellement, la beauté référait surtout à l'ensemble du corps lui-même, beaucoup plus qu'à la physionomie ou l'expression du visage. Les hommes et les femmes de constitution robuste, mais bien proportionnés, étaient avantagés. Bien que ce critère conserve encore sa valeur aujourd'hui, la physionomie acquiert de plus en plus de poids chez la jeune fille. Bon nombre utilisent les cosmétiques et les lotions capillaires.<sup>1</sup> Parallèlement, la jeune fille semble de plus en plus insister sur l'avoir matériel du garçon et sur son degré de scolarité. Étant numériquement inférieures, les filles peuvent se permettre d'être plus exigeantes, sachant bien, étant donné le caractère précaire du revenu tiré des activités économiques traditionnelles, que le choix d'un conjoint ayant

---

<sup>1</sup> Ce changement est, d'une part, dû à l'influence des films que l'on peut voir à St. Paul River depuis une quinzaine d'années et, d'autre part, à la valorisation de ces articles par les jeunes filles ou femmes mariées qui ont émigré en dehors de la communauté et qui reviennent passer quelque temps au village.

une faible éducation l'obligera à vivre dans une plus grande insécurité.<sup>1</sup>

### *Les fréquentations*

Il est difficile d'utiliser ce concept pour caractériser les rapports entre futurs conjoints à St. Paul River, du fait que tant qu'une fille n'est pas enceinte, personne ne peut affirmer avec certitude que le garçon qui la courtise l'épousera. En d'autres termes, tant que sa fertilité n'est pas prouvée, elle demeure une partenaire possible pour d'autres. Les fréquentations prennent toute leur signification lorsque la jeune fille constate sa grossesse.

Il est nécessaire de définir davantage la nature des relations sexuelles pré-maritales afin de mieux saisir le sens des fréquentations et la façon dont elles se déroulent. Même si nous avons parlé de ces relations comme une pratique courante, nous n'affirmons aucunement de ce fait leur caractère généralisé ou même fortuit. Elles se produisent dans des occasions particulières, soit la célébration de mariages ou de fêtes communautaires, et ne mettent en cause qu'un nombre restreint de participants, soit ceux qui sont déjà en âge de se marier. À l'intérieur de cette classe d'âge, les choix sont fonction de critères mentionnés antérieurement, soit l'appartenance sociale du partenaire et ses qualités personnelles. Les aspirants n'auront des relations sexuelles complètes que si les deux entrevoient la possibilité d'un mariage dans un avenir assez rapproché: cet aspect particulier des relations, relié à leurs conséquences futures, est un élément important de leur signification, la fertilité du partenaire devant être prouvée pour que l'union définitive se réalise. Un autre élément d'explication se retrouve dans l'obligation pour le jeune homme d'épouser la fille avec laquelle il aura eu des relations sexuelles fécondes; le choix d'un partenaire ne se fait pas au hasard et implique de part et d'autre la référence à une cohabitation future possible. La fermeté du contrôle social vis-à-vis cette situation indique que si les relations sexuelles prémaritales n'entraînent pas de marginalité pour les participants, ceux-ci doivent par contre accepter les conséquences de leur acte et se préparer à remplir de façon positive leur futur rôle de père et mère de famille. Un refus de pourvoir de la part du géniteur entraîne une marginalité sociale de longue durée non seulement pour lui-même, mais

---

<sup>1</sup> Les filles-mères constituent des cas particuliers. Elles ne peuvent pas épouser un individu, de statut normal, autre que le père de leur enfant, à l'intérieur de leur propre génération. Si le géniteur décline ses responsabilités, la jeune fille ne peut contracter mariage qu'avec un individu déjà défini comme marginal dans la communauté. Il y a 3 cas de ce genre à St. Paul River. À deux occasions, la différence est de 35 ans entre les conjoints. Les filles ont donc été obligées d'épouser de vieux célibataires. Dans le troisième cas, la différence d'âge est de 13 ans et le mari est lui-même un enfant né hors des liens du mariage. Lorsqu'une fille-mère ne se marie pas, son enfant est adopté par le père de celle-ci et il devient membre du *sibling* de la mère, produisant ainsi un décalage générationnel qui complique parfois l'étude des généalogies.

aussi pour la mère et l'enfant.<sup>1</sup> Cette obligation explique aussi pourquoi ces relations ne sont pas perçues négativement en elles-mêmes. Il est par conséquent difficile de définir exactement la durée des fréquentations par suite du contexte dans lequel elles se situent. Une fois le mariage décidé, les futurs conjoints entretiennent des rapports beaucoup plus étroits et s'occupent activement de la préparation de la cérémonie, qui se déroulera entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> mois de la grossesse.<sup>2</sup>

### *La cérémonie du mariage*

La majeure partie de la nourriture et des boissons alcoolisées provient de l'extérieur; les mariages se célèbrent rarement à la fin de l'automne ou du printemps, périodes de gel et de dégel, au moment où les communications sont très difficiles. Le coût des préparatifs est défrayé également par la famille des deux conjoints.

Deux semaines avant la cérémonie, la future mariée invite parentes et amies à venir la visiter, lesquelles à cette occasion lui apportent quelques cadeaux, mais cette pratique (*shower*) est d'introduction récente. Il n'y a pas de fiançailles étant donné le caractère « obligatoire » du mariage.

Lorsque se déroule la cérémonie même, seuls les parents les plus proches assistent les mariés, lesquels sont accompagnés de garçons et de filles d'honneur, la plupart du temps des frères et des sœurs, ou des cousins et des cousines.<sup>3</sup> À la sortie de l'église, plusieurs personnes suivent les nouveaux mariés à la résidence du père de la fille. Pendant ce temps, les garçons d'honneur parcourent les maisons du village, invitent tous et chacun à assister au souper qui se terminera vers 8 heures du soir. Vers 9 heures, le couple se rend à la salle paroissiale, où lui est réservé le premier quadrille. Les festivités se poursuivent jusqu'à une heure tardive de la nuit. Le lendemain seuls les parents les plus proches continuent la fête, les autres villageois retournent à leurs occupations.

Quelques jours après la cérémonie, les jeunes frères ou jeunes sœurs de la mariée distribuent dans chaque famille un morceau du gâteau de noces et remercient la population de sa participation. Les jeunes mariés ne font pas de voyage de noces.

Le trait caractéristique de la cérémonie est son aspect communautaire. Le mariage est une occasion de réjouissances non seulement pour les

<sup>1</sup> Les implications sociales négatives liées à ces cas d'abandon s'expliquent par leur rareté relative. Lorsqu'à l'intérieur d'une lignée on en retrouve plus d'un cas, tout le groupe est lui-même dévalorisé. On en verra d'ailleurs toute l'importance dans l'étude de la hiérarchie sociale.

<sup>2</sup> Dans le contexte culturel traditionnel, les marques extérieures d'affectivité étaient mal vues. Mais un changement d'attitude se manifeste maintenant chez les jeunes, évolution qui est consécutive à l'influence de l'extérieur sous ses diverses formes.

<sup>3</sup> La cérémonie débute maintenant vers 3 heures de l'après-midi alors qu'auparavant elle se déroulait au début de la journée.

familles des conjoints, mais aussi pour l'ensemble des membres de la communauté. Même si cette participation demeure inégale selon les événements de la journée (bénédictio du mariage, repas, danse), elle implique tout de même la majorité des individus, jeunes et vieux. C'est une des rares occasions où les familles de la partie est et de la partie ouest du village négligent leurs différends et leurs oppositions. La signification de la journée même du mariage doit être liée à la signification des autres fêtes communautaires, durant lesquelles on oublie les rivalités et les monotonies de la vie quotidienne pour se distraire sans tenir compte de ses groupes d'appartenance.

### *La résidence post-maritale*

L'étude de l'endogamie locale a démontré statistiquement l'importance de la virilocalité comme modèle de résidence post-maritale, 86% des conjoints originaires de l'extérieur de la communauté étant des femmes.

Transposé sur une échelle plus réduite, ce modèle se retrouve avec la même régularité. Sur 16 femmes données par la partie-ouest du village à la partie est, 14 demeurent dans le groupe de leur mari. Sur 10 femmes données par la partie est à la partie ouest, 7 font de même. Dans l'habitat d'été, l'uxorilocalité est de nouveau très peu significative, mettant en cause seulement 3 familles sur 56. La néo-localité n'est le fait que de 4 familles. L'ensemble de ces constatations s'expliquent avant tout par la nature même de l'organisation économique, les hommes d'un même groupe parental travaillant ensemble, surtout lorsque l'activité poursuivie implique une division du travail assez complexe.<sup>1</sup>

Enfin, l'examen de la résidence immédiate du jeune couple après la cérémonie indique qu'il vit quelque temps avec les parents du mari, pour constituer ce qu'on a précédemment appelé une famille étendue de caractère temporaire. Sachant la façon dont se décident les mariages (nous pourrions parler ici de «risque calculé»), il est compréhensible que le jeune couple reçoive de l'aide durant les premiers mois, la construction d'une maison dans le village d'hiver exigeant un capital assez important et ne pouvant être entreprise à n'importe quelle période de l'année. Celle-ci est normalement terminée avant la naissance du second enfant, la jeune famille devenant alors une cellule sociale plus autonome. À St. Paul River, ce modèle de résidence post-maritale est encore plus significatif du fait que, les migrations estivales incluant plus de 80% de la population, l'individu doit bien souvent construire une seconde maison dans la région maritime. Celle-ci ne sera toutefois entreprise que lorsqu'il n'y aura plus d'espace suffisant dans la maison paternelle, soit après la naissance du deuxième ou troisième enfant.

---

<sup>1</sup> Dans les groupes de pêche à la morue, 82% des engagés sont des fils et des frères des propriétaires des agrès de pêche.

*Hiéarchie sociale et échanges matrimoniaux*

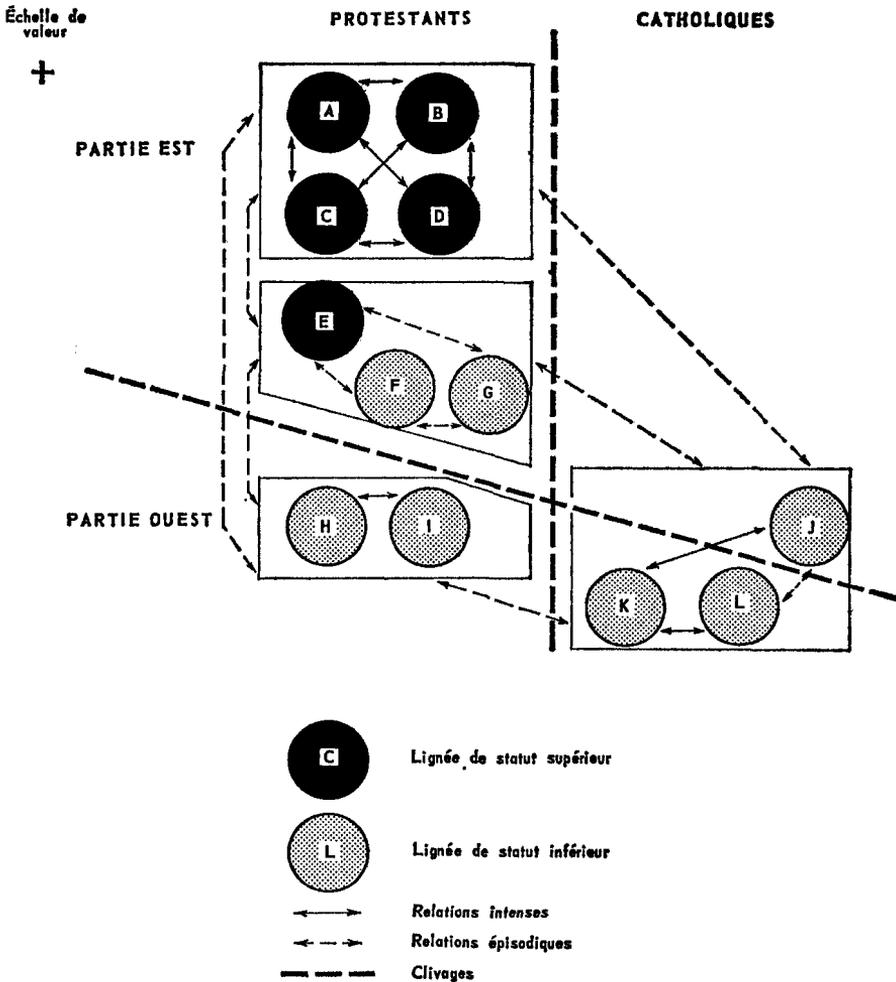
L'étude des relations entre la stratification sociale et les mariages est intimement liée aux affirmations antérieures et n'est en quelque sorte qu'une réinterprétation des données dans une perspective différente, mais complémentaire. Même si tout cet exposé a constamment tenté de relier la morphologie sociale et l'institution matrimoniale, il a fallu, en bien des endroits, étant donné le caractère statistique de la première partie et le caractère descriptif de la seconde, se contenter d'énumérations qui voilent partiellement la signification et les sens des échanges matrimoniaux sur le plan communautaire. L'intention est donc de découvrir s'il existe, à l'intérieur de certains groupes familiaux, des modèles de mariages et d'échanges, en fonction de leur position dans l'échelle sociale.<sup>1</sup>

Une première démarche en ce sens consiste à définir plus exactement les caractéristiques de la hiérarchie sociale. L'étude de la morphologie sociale a révélé l'existence de relations asymétriques à l'intérieur de certains groupes sociaux, les groupes résidentiels et les groupes religieux. L'utilisation de ces groupes, incluant par définition tous les membres de la communauté, a permis de déterminer un premier cadre de référence fonctionnel dans l'établissement de l'échelle sociale, dont le pôle positif est donné par la résidence dans la partie occidentale du village et l'appartenance au groupe protestant, le pôle négatif étant relié à la résidence dans la partie orientale et l'appartenance au groupe catholique. Il s'est agi ensuite de déterminer pour chaque groupe lignager le rang qu'il occupait dans cette échelle sociale, ce qu'a rendu possible l'étude de leur niveau de consommation (avoir matériel et emploi), du statut social de leurs membres, de leur ancienneté d'occupation et de leur importance numérique. La fonctionnalité de ce modèle est non seulement liée à l'objectivité des critères utilisés dans sa détermination, mais dépend aussi du séjour assez long que nous avons effectué dans la communauté (11 mois). Les groupes lignagers sont situés par ordre alphabétique (de A à L)<sup>2</sup> et les types de relations qu'ils entretiennent, définies ici comme intenses ou épisodiques, furent obtenus d'une part par l'étude de leurs liens de parenté, consanguins et affinaux, et d'autre part par leur proximité géographique dans la région intérieure et la région maritime (voir *graphique III*).

<sup>1</sup> C'est à la lecture d'un rapport de recherche de Pierre Beaucage (*op. cit.*) que nous est venue l'idée de mettre en relation la hiérarchie sociale et les échanges matrimoniaux à St. Paul River. La méthodologie que nous suivons lui est entièrement empruntée, à l'exception de la traduction mathématique du graphique représentant les mariages interlignés. L'utilisation de ce modèle d'analyse n'est pas seulement liée aux résultats significatifs obtenus dans l'étude de La Tabatière, mais est aussi fonction de la perspective comparative de l'ensemble des recherches ethnographiques sur la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent. Une méthodologie similaire a été élaborée par Jean Cuisenier, dans « Endogamie et exogamie dans le mariage arabe », in *L'Homme*, mai-août 1962, pp. 80-106.

<sup>2</sup> L'ordre alphabétique n'est pas celui des patronymes, mais sert à définir le statut de chaque groupe familial.

GRAPHIQUE III: HIÉRARCHIE SOCIALE



En haut de l'échelle sociale, se retrouvent les groupes A et B, soit ceux qui détiennent la majorité des emplois dans le secteur tertiaire. Un des membres du groupe A est l'ancien président du conseil du village et est propriétaire d'un club de pêche au saumon en amont de la rivière, y engageant un de ses frères et un de ses neveux. Il est aussi, de même qu'un autre de ses frères, gardien de phare. Un de ses garçons travaille comme mécanicien à l'entrepôt frigorifique pour le saumon. Les membres du groupe B

ont su, dès leur arrivée dans le village, s'allier fortement au groupe A, et de cette façon partager leur statut. Un homme de ce groupe est en charge de l'entrepôt frigorifique pour le saumon. Il fut lui aussi président du conseil du village. Son frère est le seul chef de famille du village qui travaille à plein temps pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Enfin les deux acceptent des pensionnaires et sont les premiers à entrer en contact avec les étrangers, contrôlant indirectement la façon dont sont distribués les emplois salariés occasionnels pour le compte d'entrepreneurs de l'extérieur. Viennent ensuite les lignées C et D, qui, en plus de leur ancienneté d'occupation, ont détenu jusqu'à tout récemment le monopole du commerce dans le village. Servant d'intermédiaires pour l'achat du poisson (jusqu'en 1954), ils s'étaient considérablement enrichis aux dépens de la population.

On retrouve ensuite le groupe E, représenté dans la hiérarchie sociale par le maître de poste, en même temps agent des Ailes du Nord, une institutrice qui est aussi la télégraphiste, et un ancien propriétaire de scierie. Les groupes F et G, bien qu'étant les plus vieilles familles du village, voient leur statut diminué pour les raisons suivantes. Premièrement, ils ne constituent pas des lignées nombreuses; les deux premiers ancêtres du groupe F se sont mariés à des Esquimaudes, les conséquences de ce métissage étant perçues négativement (les gens n'aiment pas se faire dire qu'ils sont des Indiens ou Esquimaux et se plaignent que les étrangers, qui ne connaissent pas la région, les associent à ces groupes ethniques). L'ancêtre du groupe G était un fils « illégitime ». Le groupe H n'est constitué que de deux familles et le groupe I, bien qu'assez peuplé, descend lui aussi d'un ancêtre né « illégitimement ». Enfin, nous retrouvons du côté des catholiques les groupes J, K et L, à l'intérieur desquels n'existent pas de différenciations véritables. Le groupe J est situé plus haut seulement du fait qu'il réside dans la partie orientale du village.

Afin de mieux saisir les rapports entre la hiérarchie sociale et les mariages, trois types d'échanges matrimoniaux sont à distinguer, l'un de caractère général, qui tient compte des alliances entre l'ensemble des lignées, les deux autres d'aspect plus particulier, qui s'attarderont aux échanges généralisés et échanges restreints entre un nombre limité de groupes lignagers.<sup>1</sup>

a) *Les mariages inter-lignées.* Un premier estimé de la circulation d'épouses entre les divers groupes lignagers est fourni par l'étude de l'exogamie familiale. À St. Paul River, on ne se marie pas à l'intérieur de la lignée et les conjoints portent un patronyme différent.

<sup>1</sup> Les termes « échange généralisé » et « échange restreint », tels que définis par Lévi-Strauss, demeurent avant tout utiles pour l'étude des communautés dites primitives ou archaïques; cependant leur utilisation dans l'étude d'une *folk community* comme St. Paul River ne demeure pas sans intérêt, car ils nous fournissent les moyens de mesurer l'intensité des circulations d'épouses et de voir de quelle façon se fait la réciprocité de l'échange dans les groupes qui présentent des affinités.

TABLEAU 6

*Les échanges matrimoniaux : cessions et réceptions*

NATURE DE L'ÉCHANGE		LIGNÉES DE STATUT SUPÉRIEUR										TOTAL
		A	B	C	D	E	LIGNÉES					
Entre elles .....	Cessions .....	8	5	2	2	1						18
	Réceptions .....	5	4	4	3	2						18
Avec lignées de statut inférieur..	Cessions .....	5	-	2	-	3						10
	Réceptions .....	4	2	2	2	6						16
Avec l'extérieur .....	Cessions .....	2	-	-	2	3						7
	Réceptions .....	3	1	-	1	1						6

NATURE DE L'ÉCHANGE		LIGNÉES DE STATUT INFÉRIEUR										TOTAL					
		F	G	H	I	J	K	L	LIGNÉES								
Entre elles .....	Cessions .....	2	-	-	2	-	-	-	1	-	-	1	5				
	Réceptions .....	2	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1	5				
Avec lignées de statut supérieur .	Cessions .....	1	1	3	2	-	-	-	2	-	5	4	16				
	Réceptions .....	1	3	1	1	-	-	-	1	-	2	2	10				
Avec l'extérieur .....	Cessions .....	-	-	2	-	1	-	1	-	1	2	1	6				
	Réceptions .....	1	-	1	2	3	4	2	2	3	4	2	13				

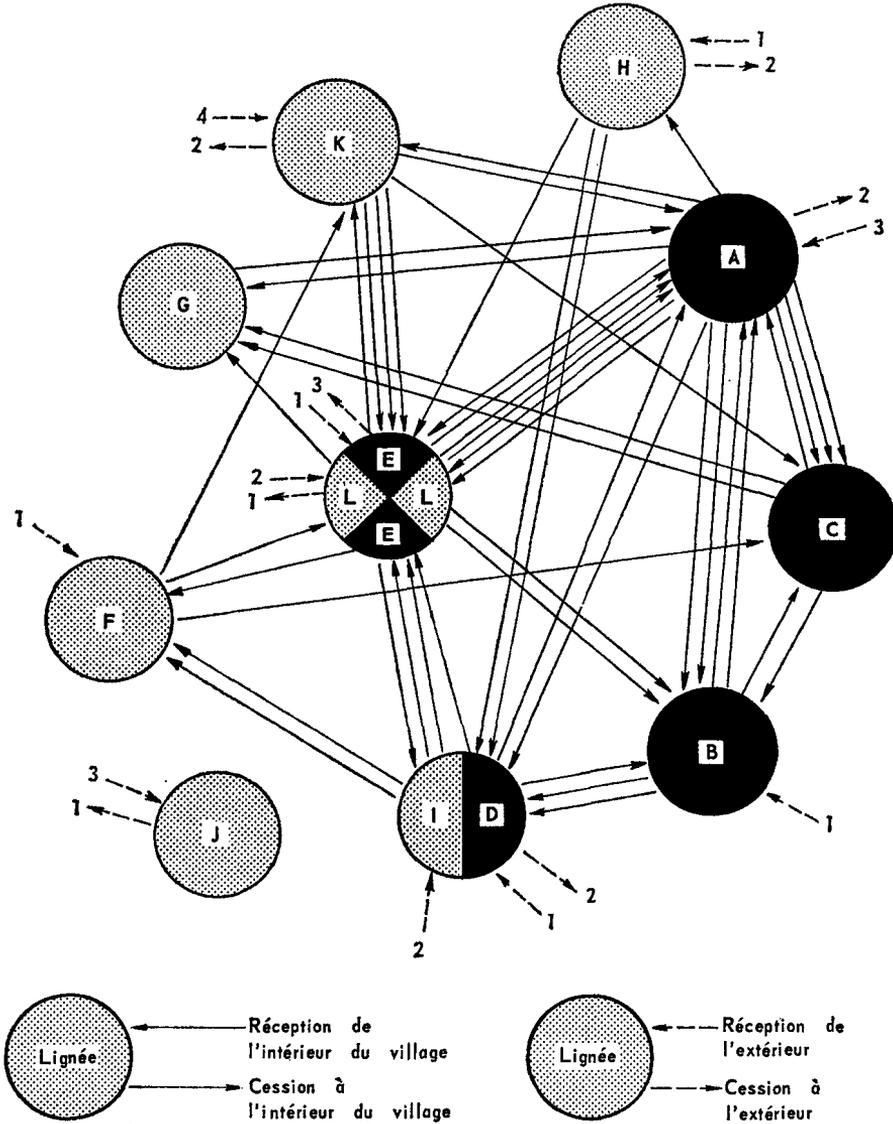
Le graphique IV représente les alliances contractées depuis 1910 entre les dix groupes lignagers les plus importants. Une analyse exhaustive des mariages aurait peut-être été plus objective, mais étant donné les caractéristiques mêmes de la première phase du peuplement, soit une très grande mobilité de la population, elle aurait inclus plus de 25 patronymes différents dans le schéma, dont plus de la moitié n'existent plus actuellement. D'autre part, il n'aurait pas été possible de mettre ces premiers mariages en relation avec la hiérarchie sociale que nous venons d'établir, car celle-ci a surtout pris racine quelques décennies après la sédentarisation. C'est pourquoi nous ne considérons que les lignées qui participent le plus activement aux échanges, leurs alliances depuis le début du siècle étant l'explication majeure de l'organisation sociale actuelle.

Une première lecture du graphique IV permet les constatations suivantes: 1° parmi tous les groupes familiaux, seules les lignées A et E-L (deux branches d'une même lignée) communiquent avec la majorité des autres. C'est avant tout grâce à leur importance numérique qu'elles peuvent être qualifiées de « donneurs universels »; 2° Les lignées situées dans la partie inférieure de l'échelle sociale soit F, G, H, I, J, K et L, ne communiquent pas tellement entre elles, mais plutôt avec les lignées de statut supérieur ou avec l'extérieur de la communauté; 3° Les lignées de statut inférieur reçoivent plus d'épouses de l'extérieur que les lignées de statut supérieur. Le tableau 6, qui n'est que la traduction statistique du graphique IV, indique que les lignées de statut supérieur reçoivent 16 épouses des lignées opposées et ne leur en fournissent que 10 et que les lignées de statut inférieur reçoivent 13 épouses de l'extérieur, comparativement à 6 pour les premières.<sup>1</sup> Les lignées situées en bas de l'échelle sociale se caractérisent par une tendance à l'hyogamie chez les hommes ou à l'hypergamie chez les femmes, les hommes préférant épouser des femmes de statut inférieur et vice versa. Le déséquilibre des sexes a une certaine influence sur ces modèles d'alliance; les femmes, moins nombreuses, peuvent faire un meilleur choix. Mais ce facteur démographique ne donne qu'une justification partielle de cette situation et doit être renforcé par des motifs d'un autre ordre. L'analyse d'un état de choses similaire à La Tabatière fournit une explication satisfaisante: « dans les sociétés possédant une idéologie à tendance patriarcale, ce sont ordinairement les hommes du groupe considéré comme supérieur qui s'unissent aux femmes du groupe considéré comme inférieur et non vice versa ».<sup>2</sup> Dans ces cas, l'homme détient l'autorité dans le foyer et le statut du ménage repose sur celui du mari.

<sup>1</sup> Tenant compte d'une remarque faite dans l'étude de l'exogamie locale, les femmes nées à l'extérieur ont un statut inférieur aux femmes nées dans le village. Cette remarque est d'autant plus vraie que plusieurs femmes viennent de Old Fort, un des villages les plus défavorisés de cette région.

<sup>2</sup> Pierre BEAUCAGE, *op. cit.*, p. 64.

GRAPHIQUE IV: ÉCHANGES INTER-LIGNÉES



La fonctionnalité de ce modèle se vérifie d'autre part par l'importance des mariages anisogamiques dans les lignées de statut supérieur. Les femmes originaires de ces lignées ne pouvant contracter de mariages avec des conjoints de statut supérieur, elles tenteront chaque fois qu'il leur est possible de s'unir à des individus ayant un statut au moins égal au leur. En fait elles y réussissent une fois sur deux, ce qui est une proportion très significative si l'on tient compte des forts liens de parenté qui unissent ces familles et du nombre restreint de mariage consanguins qu'on y retrouve (3 sur 11).

*b) Échange généralisé et échange restreint.* Ces formes particulières d'échange permettent d'expliquer davantage la façon dont la stratification sociale entraîne des formes régressives de participation, tous les mariages ne se faisant pas sur une base égalitaire, comme on vient de le constater.<sup>1</sup>

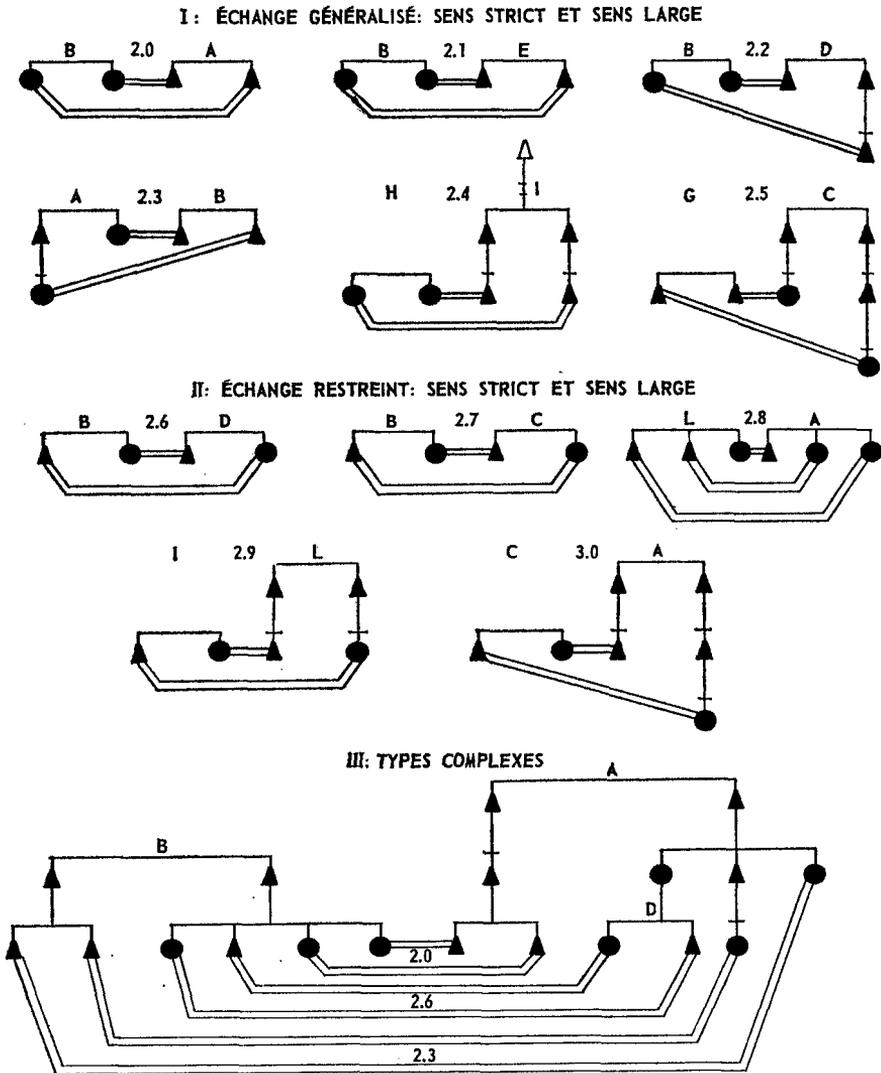
Parmi les 6 cas d'échange généralisé, deux sont des échanges au sens strict, c'est-à-dire que deux sœurs épousent deux frères (2.0 et 2.1). Les 4 autres sont des échanges au sens large, entre lignées, soit deux sœurs mariant l'oncle et le neveu (2.2), une tante et une nièce mariant deux frères (2.3), deux sœurs épousant deux individus cousins (2.4), deux cousines épousant deux frères (2.5).

La forte représentation des groupes situés en haut de l'échelle sociale demeure la caractéristique dominante de l'échange généralisé. Parmi les 12 groupes impliqués, 9 sont des lignées de statut supérieur, la lignée B participant même à 4 reprises. (Retenons que la lignée B ne communique presque pas avec les lignées de statut inférieur). Ceci est consécutif à la forte proportion de mariage anisogames, constatée antérieurement à ce niveau, et nous permet de réaffirmer le caractère endogamique de la partie occidentale du village, dans laquelle on retrouve des membres de lignées A ou B dans 20 maisonnées sur 32. Les affirmations dans l'examen de la morphologie sociale au sujet des divisions spatiales dans le village d'hiver se vérifient à nouveau; l'orientation que prennent les échanges matrimoniaux, en fonction de ces divisions, témoigne de leur fonctionnalité. La partie ouest et la partie est constituent des entités sociologiques distinctes et cette différenciation influence fortement les relations sociales dans la communauté.

Nous retrouvons 5 cas d'échange restreint, dont trois au sens strict, soit un frère et une sœur qui épousent un frère et une sœur (2.6, 2.7 et 2.8) et deux au sens large dans lesquels un frère et une sœur épousent deux personnes qui sont cousins (2.9 et 3.0). Parmi les dix lignées impliquées dans

<sup>1</sup> Dans l'échange généralisé, le groupe A donne une épouse au groupe B, qui à son tour donne une épouse au groupe C, etc. . . . La réciprocité se réalise dans un cycle à long terme. Dans l'échange restreint, A donne une épouse à B et B donne une épouse à A. La réciprocité se réalise dans un cycle à court terme. Voir: Claude LÉVI-STRAUSS, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 1967, pp. 505-525.

GRAPHIQUE V: ÉCHANGES MATRIMONIAUX: CAS PARTICULIERS



ce type d'échange, 7 appartiennent de nouveau à la partie supérieure de l'échelle sociale, 3 échanges se produisant uniquement à ce niveau.

En somme, l'échange restreint a, sur le plan social, les mêmes implications que l'échange généralisé, étant lui aussi lié au caractère endogamique de la partie est du village. Tous les deux expliquent la difficulté pour les

hommes de lignées de statut inférieur de prendre des femmes dans les lignées de statut supérieur; lorsque celles-ci sont en âge de se marier, elles sont souvent prises par des hommes de leur propre statut et cela de façon significative. Très souvent ces échanges mettent en cause non seulement deux, mais bien quatre partenaires. Il en résulte donc au niveau supérieur de la hiérarchie sociale un réseau de parenté très complexe, dû à l'intense circulation d'épouses entre ces groupes (voir section III, graphique V). Ces échanges internes révèlent la signification que les individus de statut supérieur accordent à leurs alliances. Elles correspondent en quelque sorte à un refus de partager leurs avantages économiques et sociaux avec ceux de statut inférieur. Les oppositions entre la partie est et la partie ouest du village ne s'appuient donc pas uniquement sur des facteurs d'ordre matériel; la parenté consanguine et affinale y joue un rôle prépondérant.

#### CONCLUSION

En reliant l'étude de la morphologie sociale à celle de l'institution matrimoniale, nous voulions obtenir une vue générale de l'organisation sociale de la communauté. Nous avons tenté, chaque fois qu'il a été possible, de recourir à des facteurs d'explication non seulement d'ordre géographique et historique, mais aussi économique et idéologique. En ce sens l'aspect spatial des relations sociales de même que les principes d'identification dans chaque groupe d'appartenance semblent des éléments clefs d'explication de la vie sociale en général.

Le déséquilibre des sexes est apparu comme une première facette négative de l'organisation sociale, plusieurs mariages devant être retardés, l'exogamie familiale ne pouvant toujours être respectée et un certain nombre d'individus devenant marginaux en étant obligés de demeurer célibataires.

L'étude des groupes de parenté et des qualités désirées chez le conjoint d'autre part fait ressortir l'influence très forte de l'organisation et de l'idéologie familiale traditionnelle. On n'épousera la plupart du temps qu'une partenaire dont la fertilité est prouvée, les familles sans enfant étant des cellules sociales marginales, les familles nombreuses étant valorisées, l'existence des relations sexuelles prémaritales corroborant cette affirmation. Actuellement le taux brut de natalité et le rapport de fécondité y sont de 40‰ et 96.6‰, ce qui est le double de ceux qui existent pour l'ensemble de la province de Québec.<sup>1</sup> La famille étendue demeure l'unité de voisinage la plus significative dans l'habitat estival et est avec la famille

<sup>1</sup> Le taux brut de natalité (nombre de naissances durant l'année/population totale au milieu de l'année) a été calculé pour l'année de 1967. Le rapport de fécondité (enfants de 0-4 ans/femmes de 15-49 ans) donne une appréciation du comportement nataliste durant la période 1962-67.

nucléaire le groupe à l'intérieur duquel se fait la coopération et l'entraide dans les activités halieutiques. L'analyse prouve qu'une certaine stratification sociale peut être suscitée et maintenue à l'intérieur d'un groupe relativement restreint lorsque les individus appartiennent à des groupes quantitativement et qualitativement différents. Les catégories d'âge et de sexe, les groupes de parenté, quoique statistiquement uniques, présentent plusieurs similarités avec ceux de communautés ayant une population jeune et une organisation bilatérale, de tendance patrilinéaire; par contre, les groupes religieux (Anglais protestants et Irlandais catholiques) et les groupes spatiaux (les 15 stations de pêche durant l'été et l'embryon d'organisation dualiste dans le village d'hiver) sont liés à une histoire du peuplement et à une écologie spécifiques et sont les principaux responsables de cette situation. Ils maintiennent l'individualisme familial et accentuent les conflits entre groupes lignagers. Le fait significatif est que cette stratification a influencé les échanges matrimoniaux avant même que les facteurs économiques jouent un rôle important (c'est-à-dire introduction du travail salarié, construction de maisons modernes, etc.). Elle a pris origine dans l'évaluation des groupes familiaux entre eux au moyen de critères tels que l'appartenance religieuse, l'importance numérique, l'ancienneté d'occupation, la présence ou non d'individus nés illégalement. L'introduction de facteurs économiques n'a fait qu'accentuer une situation déjà existante.

Enfin, l'étude des mariages permet d'illustrer une distinction, fréquemment utilisée en anthropologie, entre modèles idéaux et modèles statistiques.<sup>1</sup> Idéalement, une personne doit se marier à l'intérieur du village, à l'intérieur de son groupe religieux et à l'extérieur de son groupe parental. Cependant, plus du tiers des femmes viennent de villages voisins, 28% des mariages ont lieu entre Catholiques et Protestants et 11 unions se font entre consanguins (exogamie bilatérale au 3<sup>e</sup> degré de parenté). Selon Leach, les différences qui existent entre ces modèles requièrent une attention spéciale et fournissent à l'observateur les éléments clefs d'explication. En ce sens, le manque de femmes est la principale cause des différences constatées entre normes et comportements maritaux à St-Paul River. Il sera donc intéressant de voir jusqu'à quel point, dans l'étude comparative des villages de la Basse-Côte-Nord, la présence d'éléments structuraux différents engendreront des comportements d'une autre forme.

Yvan BRETON

*Michigan State University,  
East Lansing.*

<sup>1</sup> Claude LEVI-STRAUSS, « Social Structure », in A. L. Kroeber, *Anthropology Today*, Chicago, 1953, pp. 524-530; E. R. LEACH, *Rethinking Anthropology*, New York, the Athlone Press, 1966, pp. 30-31; *Political Systems of Highland Burma*, Boston, Beacon Press, 1967, Introduction, pp. 1-18.